

Médiathèque du Petit Prince  
 Domaine Formigé  
 1, boulevard Hardy  
 93370 MONTFERMEIL  
 Tél. : 01.41.70.10.70 / Fax : 01.41.70.10.71  
 Mel: [mediatheque@ville-montfermeil.fr](mailto:mediatheque@ville-montfermeil.fr)  
 Site: [www.ville-montfermeil.fr](http://www.ville-montfermeil.fr)

## REGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE

Le Maire de Montfermeil,  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu le code des communes,  
 Considérant la nécessité d'adopter des règles de fonctionnement pour la médiathèque municipale, le règlement intérieur ayant été adopté au Conseil Municipal du 27/06/2007 :

### ARRÊTE :

#### Horaires d'ouverture et permanence téléphonique :

Les horaires habituels d'ouverture, les horaires d'été et les horaires téléphoniques sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Toute modification de ces horaires est communiquée à la population par voie d'affichage à la médiathèque.

	Horaires habituels	Horaires d'été	Horaires téléphoniques
Mardi	14h00 – 18h00	10h00 – 13h00	8h30 – 18h00
Mercredi	10h00 - 18h00	10h00 – 13h00	8h30 – 18h00
Jeudi		10h00 – 13h00	8h30 – 13h00
Vendredi	14h00 – 19h00	13h00 – 19h00	8h30 – 19h00
Samedi	10h00 – 17h00	10h00 – 13h00	8h30 – 17h00

#### Tarifs d'inscription :

Les tarifs d'inscription à la médiathèque sont indiqués dans le tableau ci-dessous. La médiathèque tient à attirer l'attention des collectivités sur le fait que les cédéroms et DVD prêtés sont réservés à un usage privé : ils ne doivent en aucun cas être regardés en groupe, du fait des lois en vigueur sur les droits d'auteurs et les droits de prêts.

	Prêt d'imprimés	Prêt de cédéroms et de DVD	Connexion à Internet
Montfermeillois	Gratuit	10 €	Gratuite mais limitée dans le temps
Non Montfermeillois		20 €	
Demandeurs d'emplois et étudiants		5 €	
Employés municipaux		7 €	
Associations et collectivités de la ville		Interdit par la Loi	

#### Justificatifs nécessaires pour l'inscription :

Les justificatifs nécessaires, en plus de la fiche d'inscription, et de l'autorisation parentale pour les mineurs, sont présentés dans le tableau ci-dessous. Sont seules considérées comme pièce d'identité la carte d'identité de l'enfant, des parents ou du tuteur, le permis de conduire, le livret de famille et le passeport.

Montfermeillois*	- Une pièce d'identité - Un document non financier attestant de l'emploi occupé sur Montfermeil (pour la population active) - Un certificat de scolarité d'un des établissements scolaires de Montfermeil (pour les enfants scolarisés)
Non Montfermeillois	- Une pièce d'identité
Demandeurs d'emplois	- Une pièce d'identité - Une carte ANPE
Etudiants	- Une pièce d'identité - Une carte d'étudiant
Personnes sous tutelle ou curatelle	- Une pièce d'identité - Une attestation du tuteur justifiant du droit d'emprunter à la médiathèque

\* Toute personne habitant ou travaillant à Montfermeil et tout enfant y étant scolarisé.

#### Modalités d'emprunt :

	Prêt d'imprimés	Prêt de cédéroms	Prêt de DVD
<i>Pour les particuliers</i>			
Nombre de documents	10 (dont 5 revues et 3 nouveautés)	1	2
Durée de prêt	30 jours	60 jours	15 jours
Durée de prolongation	2 fois 15 jours	1 fois 15 jours	-
Réservations	3	1	1
<i>Pour les associations et les institutions scolaires et parascolaires</i>			
Nombre de documents	30		
Durée de prêt	30 jours		
Durée de prolongation	15 jours		
Réservations	3		